

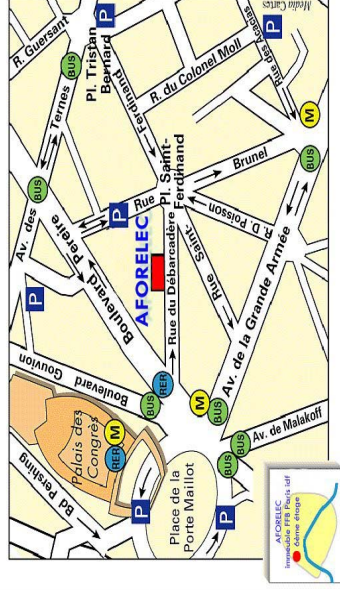
MISE EN SECURITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS L'HABITAT

Lieu de la formation :

AFORELEC

10 rue du Débarcadère
75017 PARIS (6e étage)

Métro : Argentine & Porte Maillot
RER Ligne C. Porte Maillot
Bus PC, 43, 73



Horaires de Formation :

- 9 h 00 – 17 h 00

Dates d'animation de la formation (réf. C 4135) :

- 4 et 5 octobre 2005

Vous désirez des renseignements complémentaires :
contactez-nous au **01.40.55.14.05**.

Notre équipe est à votre service.

AFORELEC – 10 rue du Débarcadère 75017 PARIS

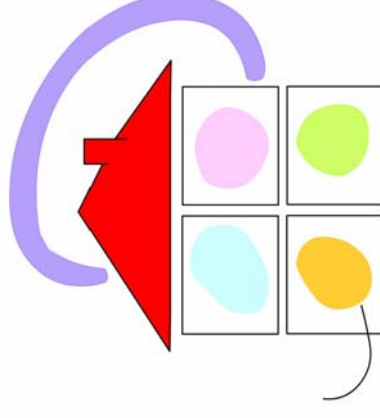
Télécopie : 01.40.55.12.84 – e-mail : contact@aforelec.fr – www.aforelec.fr

NOUVELLE FORMATION

MISE EN SECURITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS L'HABITAT



- Face au renforcement des dispositions législatives concernant l'insalubrité des logements mais également à la demande croissante de Bilans Sécurité des installations électriques dans l'habitat : vous souhaitez rassurer vos clients sur votre savoir-faire.
- Vous êtes détenteur d'une qualification QUALIFELEC en électrotechnique et vous voulez également afficher en complément la mention SEH « Sécurité Electrique Habitat »



Aforelec, en coordination avec QUALIFELEC, vous propose aujourd'hui une formation vous permettant d'enclencher votre demande de mention SEH et d'exploiter les Bilans Sécurité Electrique de CONSUEL .

MISE EN SECURITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS L'HABITAT

Personnes concernées

- **Exécutants de chantier et chefs d'équipe** ayant une bonne connaissance des règles de l'art pour la réalisation des installations électriques dans l'habitat

Objectifs

- **Etre capable d'exploiter « le bilan sécurité »** des installations électriques existantes dans l'habitat et de réaliser leur mise en sécurité.
- **Maîtriser tous les aspects de la chaîne « mise en sécurité »** des installations électriques dans l'habitat.
- Passer avec succès le contrôle des connaissances de fin de formation en vue de la demande de la mention **SEH « Sécurité Electrique Habitat »** de **QUALIFELEC**.

Pédagogie

- Interactive
- Travaux pratiques pour les mesures de terre, de continuité, d'isolement

Durée
2 jours

Coût pédagogique de la formation
250 € HT (hors frais de repas)

PROGRAMME DE LA FORMATION

▪ La réglementation en vigueur : la NF C15-100 de décembre 2002

- ✓ Cadre d'application
- ✓ Présentation théorique du chapitre 771 (locaux d'habitation) et de ses conséquences sur une installation
- ✓ Présentation théorique du chapitre 701 (locaux contenant une baignoire ou une douche) et de ses conséquences sur une installation

▪ La mise en sécurité : Cadre d'application – Aspect théorique

▪ La notion de décence d'un logement et son contexte réglementaire

- ✓ Circulaire de 1982
- ✓ Loi SRU (Solidarité Renouvellements Urbains)
- ✓ Loi de finances 2004 (Décret du 19 décembre 2003)

▪ Impact sur l'installateur

- ✓ Devoir de conseil, d'alerte et d'information
- ✓ Principe de l'habilitation électrique
- ✓ Aspects juridiques & Jurisprudence

▪ Présentation de CONSUEL

- ✓ L'organisme
- ✓ Le Bilan Sécurité Electrique : Savoir le lire - L'interpréter
- ✓ Les Attestations de conformité (CERFA) : Comment les remplir ?
- ✓ Le rapport de contrôle : Comment y répondre ?

▪ Instrumentation : aspects théoriques et travaux pratiques

- ✓ Mesureur de terre – Contrôleur de continuité – Contrôleur d'isolement – Contrôleur de déclenchement de différentiel

... Validation des connaissances acquises sanctionnée par une attestation

Les plus AFORELEC

>> Etablir le diagnostic Sécurité des installations électriques existantes dans l'habitat et comprendre le Bilan Sécurité Electrique établi par CONSUEL.

>> Pouvoir demander la mention SEH à QUALIFELEC.